

2012-2022 L'HÉRITAGE DU PRINTEMPS ÉRABLE



DANS CE NUMÉRO

- › Exprimer son ras-le-bol
- › Nous avons gagné!
- › Apprendre à désobéir
- › « La loi spéciale, on s'en câlisse! »
- › La formation à distance à la rescousse de l'environnement : une fausse bonne idée
- › Cégeps : d'une négo à une autre





Le Printemps érable, toujours vivant

Dans ce numéro de Carnets consacré au dixième anniversaire de la grève étudiante la plus longue et la plus importante de l'histoire du Québec, la FNEEQ a voulu donner la parole à plusieurs témoins de cet immense soulèvement étudiant et citoyen qui a duré près de sept mois, soit du 13 février au 7 septembre 2012. Si la hausse des droits de scolarité, projetée par le gouvernement Charest, a constitué le point de départ du Printemps érable, il est vite devenu clair que les enjeux qu'il exposait étaient beaucoup plus vastes et qu'il interpellait l'ensemble de la société québécoise.

La FNEEQ a alors vivement dénoncé la vision marchande de l'enseignement, issue du néolibéralisme, qui assimile les études supérieures à une transaction financière qui doit être rentable pour l'État. Or, récemment, le gouvernement Legault est allé encore plus loin dans cette conception utilitariste en mettant sur pied l'Opération main-d'œuvre et en créant les bourses Perspective Québec, conçues pour financer uniquement les « bons » choix de programmes d'études en fonction des priorités gouvernementales. La lutte pour l'accès gratuit à tous les ordres d'enseignement pour toutes et tous n'est pas terminée, nous devons continuer de nous battre aux côtés d'une nouvelle génération pour ce droit fondamental ainsi que pour une vision démocratique et humaniste de l'éducation.

On se souviendra aussi de la solidarité indéfectible des enseignantes et des enseignants de la FNEEQ à l'égard des revendications étudiantes : participation massive aux manifestations, appui logistique local et national, mobilisation contre les demandes d'injonction, refus de franchir les piquets de grève. L'équipe de la fédération a aussi apporté sa contribution et partagé son expertise : dons aux associations étudiantes, tournée des assemblées syndicales, soutien juridique, négociation des protocoles de retour au travail.

Collectivement, nous pouvons dire que nous avons été unis et inspirés par le Printemps érable. Le dixième anniversaire de la grève étudiante nous rappelle l'importance de la solidarité. Elle sera plus que nécessaire pour affronter les défis qui nous attendent au cours des prochaines années : l'urgence de réinvestir en éducation et en enseignement supérieur, l'urgence de financer adéquatement les services publics, l'urgence de s'attaquer aux défis des changements climatiques.

On avance! On avance! On recule pas!

Caroline Fuesnel



Sommaire

- 4** Exprimer son ras-le-bol (CAMILLE ROBERT)
- 5** Nous avons gagné! (LUDVIC MOQUIN-BEAUDRY)
- 6** Apprendre à désobéir (PHILIPPE DE GROSOIS)
- 7** Démocratie et... manque de sommeil
(CAROL-ANNE GAUTHIER)
- 8** « La loi spéciale, on s'en câlisse! »
(ARNAUD THEURILLAT-CLOUTIER)
- 9** Regroupement cégep : d'une négo à une autre
- 10** Regroupement université : agir sur la précarité
et la gouvernance pour mettre fin à l'exclusion
- 11** Regroupement privé : des ententes de principe
malgré la pandémie
- 12-13** La formation à distance à la rescousse de
l'environnement : une fausse bonne idée
- 14-15** Un printemps québécois : les étudiants portent
l'étendard du bien commun
- 16** Souvenirs de 2012 : solidaires dans la rue

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

La FNEEQ-CSN représente près de 35 000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN

1601, avenue De Lorimier
Montréal, (QC) H2K4M5

Téléphone : 514 598-2241 - 1 877 312-2241
fneeq.reception@csn.qc.ca
www.fneeq.qc.ca



Coordination

Martin Robert

Collaborations

Carol-Anne Gauthier, Christine Gauthier, Benoit Lacoursière, Léandre Lapointe, Ludvic Moquin-Beaudry, Caroline Quesnel, Yves de Repentigny, Martin Robert et Arnaud Theurillat-Cloutier.

Conception

Émilie Tremblay, designer graphique

Impression

Imprimerie CSN

Tirage

600 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-923606-58-3



Exprimer son ras-le-bol

Camille Robert
PROFESSEURE ENSEIGNANTE EN HISTOIRE À L'UQAM

EN 2012, CO-PORTE-PAROLE DE LA CLASSE

Intense. C'est le mot prononcé spontanément par Camille Robert pour résumer le Printemps érable. À 21 ans, en 2012, elle était loin de se douter que le mouvement dans lequel elle s'investissait allait marquer l'histoire à ce point. «On disait au monde que ça durerait deux ou trois semaines, que le gouvernement négocierait pour que l'on revienne rapidement en classe». Une décennie plus tard, elle se souvient encore avec émotion des élans de solidarité et des initiatives qui prenaient forme un peu partout au Québec, non seulement chez les étudiantes et les étudiants, mais beaucoup plus largement dans la population, pendant plus de six mois. Une telle mobilisation était inédite à l'époque et doit être remise dans son contexte, pour mieux l'expliquer et la comprendre.

Selon la militante, aujourd'hui devenue professeure enseignante en histoire à l'UQAM, il y avait un véritable ras-le-bol grandissant face à l'austérité imposée par le gouvernement libéral de Jean Charest. Plusieurs sentaient, avec raison, qu'ils payaient toujours plus pour des services publics ratatinés. Par exemple, le budget Bachand en 2010 prévoyait tantôt un ticket modérateur en santé, tantôt l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec ou des compressions dans les services publics. L'augmentation des droits de scolarité venait s'ajouter à la longue liste... Il faut aussi souligner que la mobilisation étudiante avait été préparée longtemps d'avance, fruit d'un travail de fond, grâce à des alliances avec des syndicats, des groupes communautaires et la coalition Main rouge, fondée trois ans plus tôt.

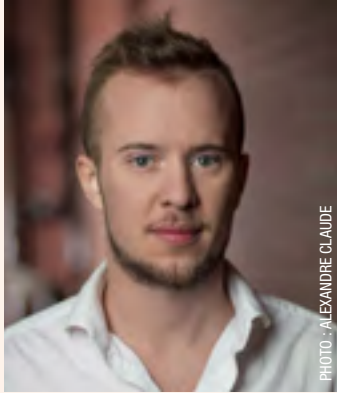
Malheureusement, le conflit a polarisé, a traîné en longueur et a dégénéré en raison de la répression policière, s'attriste-t-elle. «De mes ami-es ont été blessé-es et arrêté-es. On en a respiré du gaz et du poivre en tentant

d'échapper aux souricières!», ironise celle qui rappelle les quelque trois mille arrestations effectuées durant ce moment marquant.

Planifier l'entrée en grève, mais pas la sortie

Camille Robert se désolé que l'annonce d'une campagne électorale à l'été 2012 ait freiné l'élan de la rue, qui a pourtant su résister en partie à la loi spéciale et aux injonctions. La tenue d'un scrutin n'offrait guère une réponse satisfaisante, selon elle. L'indexation des droits de scolarité et les états généraux sur l'éducation proposés par le Parti Québécois n'étaient qu'une réponse tiède et décevante compte tenu de toute l'énergie déployée durant la mobilisation des six mois précédents et le rapport de force jusque-là favorable aux étudiantes et aux étudiants.

«Pour moi, 2012 a été une école politique et m'a confortée dans les valeurs de justice sociale que je portais déjà depuis l'adolescence.» En effet, comme historienne et enseignante membre de la FNEEQ, Camille Robert s'intéresse toujours aux mouvements sociaux, à l'histoire des mobilisations féministes et aux conflits dans le secteur public. Selon elle, s'il faut se féliciter d'un seul héritage du mouvement étudiant, c'est bien d'avoir politisé toute une génération qui a compris qu'on peut modifier le cours des choses en créant des solidarités larges et en organisant une mobilisation créative. On l'a constaté avec les manifs environnementales ou le mouvement «Black Lives Matter». C'est la seule façon, de déjouer la volonté de réprimer le droit essentiel à la manifestation.



Nous avons gagné !

Ludvic Moquin-Beaudry
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

EN 2012, SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS DE L'ASSÉ/CLASSE

Avril 2012, la grève étudiante était entamée depuis un moment. En fait, celle-ci éclipsait déjà, par son ampleur et sa résonance, la première que j'ai connue, en 2005, comme étudiant de première année de cégep. Sept ans plus tard, je faisais donc partie des « vétérans » du mouvement étudiant, qui avaient eu la chance de fréquenter cette formidable école de socialisation politique qu'est une grève étudiante. Je devais terminer ma maîtrise en philosophie en août, mais j'ai dû faire un petit détour par la rue...

Avril 2012, après avoir résisté à la pression populaire pendant près de 8 semaines, le gouvernement Charest a daigné ouvrir une (première) ronde de négociations avec les associations étudiantes nationales. Le moral de certaines personnes commençait à vaciller après toutes ces semaines de débrayage, blocages, injonctions et manifestations. Au départ de l'une de celles-ci (je ne me rappelle plus laquelle exactement... il y en avait tous les jours), j'ai dit à un camarade : « Peu importe comment cette histoire se finit, nous avons déjà gagné. » On voyait une génération se politiser à grande vitesse sous nos yeux, prenant connaissance à la fois de l'ivresse de l'action collective et de la violence du pouvoir qui fait la sourde oreille. Nous avons appris à tolérer la mésentente, à défendre une position d'abord minoritaire, à élargir nos appuis et à imposer le temps long de la délibération, de la démocratie. Nous avons appris à dépasser notre horizon individuel pour mieux considérer le bien commun.

Avril 2012, c'est à ce moment que s'est cimentée dans mon esprit la volonté de contribuer, par-delà la grève, à notre édification intellectuelle commune. Décoder le monde qui nous entoure, analyser les arguments qu'on nous soumet, percer le voile des sophismes des discours quotidiens, comprendre notre place – et notre pouvoir

collectif – dans cette société : voilà ce que je veux aider à faire. Et l'enseignement de la philosophie au collégial est un lieu privilégié de cette pédagogie sociopolitique.

Avril 2022, je suis maintenant professeur. La génération qui hier manifestait continue de s'impliquer dans toutes sortes de causes, et celle qui suit puise dans la mémoire de 2012 pour construire ses propres luttes, que ce soit au nom de l'environnement ou de la justice sociale. Il me semble aujourd'hui assez clair que, malgré l'enthousiasme, je n'avais pas tort il y a 10 ans : nous avons gagné.



Apprendre à désobéir

Philippe De Grosbois
PROFESSEUR EN SOCIOLOGIE AU COLLÈGE AHUNTSIC

EN 2012, MILITANT ET COFONDATEUR DE « PROFS CONTRE LA HAUSSE »

Philippe De Grosbois avait choisi de briguer le poste de secrétaire de son syndicat un an avant que ne résonnent les casseroles. Le printemps 2012 a été tout un baptême du feu pour ce professeur en sociologie du Collège Ahuntsic, militant dans l'âme. Il portait encore la déception d'une mobilisation syndicale trop tiède à son goût en appui aux grèves étudiantes de 2005 contre la conversion de bourses en prêts de Jean Charest.

En 2012, il se promettait d'intervenir plus activement pour appuyer les étudiantes et les étudiants qui se mobilisaient contre l'augmentation des droits de scolarité. *La grève est étudiante, la lutte est populaire*. Philippe De Grosbois souscrit au principe qui sous-tend ce slogan de l'ASSÉ en co-organisant une rencontre d'une centaine de collègues de plusieurs cégeps pour fonder « Profs contre la hausse ». Rapidement, ils pondent un manifeste publié dans les médias et ils orchestrent une série d'actions d'éclat pour gonfler les rangs du mouvement étudiant.

Nous sommes tous étudiants

Les enjeux d'accessibilité à l'éducation et de gratuité scolaire interpelaient le professeur qui nous met en garde encore aujourd'hui contre les dérives d'une éducation au service d'une certaine clientèle. Un concept qui l'horripile. « L'éducation, ce n'est pas un service qu'on s'achète, c'est un droit. Il faut démarchandiser l'éducation. Est-ce que je vais étudier en littérature ou en philosophie si je me retrouve avec une dette de 30 000 \$ à la fin ? Le choix de carrière ne doit pas se faire par le portefeuille. On fait quoi de la pensée critique et de la formation du citoyen éclairé », questionne-t-il ?

C'est pour cette raison qu'il a pris la rue en 2012. L'air du temps était propice : le Printemps arabe, le mouvement Occupy Wall Street et le Mouvement des Indignés en Espagne avaient montré que la force du nombre et une perspective radicale déplaçaient les montagnes. C'est d'ailleurs le principal legs du mouvement étudiant de 2012, selon Philippe De Grosbois.

La grève a fait boule de neige grâce à une analyse globale des enjeux et grâce à la collaboration des autres organisations (syndicales, communautaires et sociales) qui partageaient le même écœurement des politiques néolibérales et d'austérité. « Les droits de scolarité n'étaient qu'un symbole de l'orientation générale que le gouvernement donnait à l'État. Nous, on proposait un autre modèle de ce que sont les services publics et la distribution de la richesse. »

Le Printemps érable aura certes permis d'illustrer le clivage idéologique existant dans la société, analyse le professeur de sociologie. Les mesures autoritaires comme les injonctions qui forçaient le retour en classe et la loi spéciale ont été des moments déchirants, l'apologie de l'individu-qui-a-le-droit-de-suivre-ses-cours versus le droit collectif à une éducation abordable.

Même si le fond de la question est toujours d'actualité, des leçons concrètes subsistent au mouvement de 2012. La mobilisation doit être plus créative et les alliances plus larges. Dix ans plus tard, Philippe De Grosbois est convaincu de la portée de la désobéissance, de la nécessité de défier lois et injonctions et de l'importance du soulèvement collectif pour peu que ce soit fait de façon organisée. En ce sens, les récentes grèves climatiques sont dans le sillage du Printemps érable, selon lui.



Démocratie et... manque de sommeil

Carol-Anne Gauthier
PROFESSEURE AU COLLÈGE RÉGIONAL CHAMPLAIN ST. LAWRENCE

EN 2012, MILITANTE DE L'ÆLIÉS

Au printemps 2012, j'étais membre de l'exécutif de l'ÆLIÉS (l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures). « Spoiler alert » : ma thèse n'a pas beaucoup avancé cette année-là. J'avais déjà un peu d'expérience militante en raison de mon implication syndicale précédente, mais rien ne m'avait préparé à la frénésie du Printemps érable.

En plus du défi d'organiser des assemblées générales pour 1100 personnes à quelques jours d'avis, j'ai fait face pour la première fois à des débats houleux entourant la nature même des processus démocratiques. Notamment, devons-nous favoriser les délibérations en assemblée ou faciliter la participation du plus grand nombre possible via le vote électronique ? Et les assemblées, sont-elles réellement un lieu de délibération ou si elles ne sont qu'une succession d'interventions « pour » et « contre » qui cessent lorsque la question préalable est appelée ?

Bref, bien que j'aie participé aux manifestations, au piquetage, aux débats sur les médias sociaux et aux chicanes de famille comme des milliers d'autres personnes, ce sont surtout les souvenirs de logistique, de processus démocratiques et de manque de sommeil qui m'ont marquée. J'ai aussi été marquée par le fait que le président de l'ÆLIÉS à l'époque - une des personnes les plus brillantes, travaillantes et intègres que j'ai connues de toute ma vie - a démissionné à une ou deux semaines de la fin de son mandat tant la pression était forte et les exigences de certain-es membres étaient démesurées. Après 2012, il m'a fallu quelques années avant de me réinvestir dans la sphère militante. Nous ne parlons pas assez de ce phénomène pourtant si répandu, celui du *burnout* des personnes militantes.

C'est en 2015 que je débute ma carrière de prof de cégep. En assemblée de vote de grève, une collègue tente de persuader l'assemblée de voter contre la grève en citant une négo précédente dans les années 1980 où cela n'aurait mené à rien. C'est à ce moment-là que je réalise que j'ai encore une petite flamme en moi : elle pense à 1982 (?); moi je pense à 2012 : La fois où les gens y ont assez cru, pour assez longtemps, pour faire tomber un gouvernement.

Que reste-t-il de ce printemps ? Je ne le sais pas. Au final, les droits de scolarité ont augmenté quand même. Avec la montée des mouvements de droite dans le monde, incluant au Québec, je ne sais pas si ce genre de mouvement pourrait avoir lieu en ce moment. Retrouvons-nous sur une terrasse avec une sangria pour en jaser ? ;)



« La loi spéciale, on s'en câlisse ! »

Arnaud Theurillat-Cloutier
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

EN 2012, MILITANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (ADÉPUM) ET DE L'ASSÉ

L'Université de Montréal a été un des premiers établissements à demander une injonction pour casser la grève étudiante. Le 11 avril 2012, nous apprenons que l'injonction allait empêcher nos piquets de grève. Cette injonction menaçait notre grève elle-même : après tout, c'étaient nos corps rassemblés en barrières physiques qui faisaient que notre grève était véritablement respectée.

Le 12 avril, des grévistes de plusieurs départements se sont réunis au département de philosophie. Notre association de philosophie a décidé de lancer un appel express à manifester dans l'après-midi. En quelques heures, nous avons rassemblé plus de mille grévistes de tout le campus aux slogans sans équivoque : « Guy Breton, démission ! » Le recteur Guy Breton ne représentait pas seulement la figure de cette nouvelle répression. Deux fois mieux payé que le premier ministre, il était aussi un franc partisan de la hausse des frais et un fervent défenseur de la conception néolibérale de l'université, ayant déclaré que sa mission était de produire des « cerveaux adaptés aux besoins des entreprises ».

La manifestation a sillonné le campus, mais n'avait pas de trajet clairement défini, jusqu'à ce que certains réclament de se rendre au bureau du rectorat, au pavillon Roger-Gaudry. Sur place, la manifestation a réussi à outrepasser la sécurité et à se rendre dans le hall. Certains ont alors tenté de pénétrer dans le bureau du recteur. Des panneaux de kiosques ont servi de bélier. La porte en bois massif a tremblé plus d'une dizaine de fois, mais n'a jamais cédé. Après une bonne demi-heure, nous avons dû quitter le hall pour éviter l'arrivée de la police.

L'administration de l'Université de Montréal a alors demandé un renforcement de l'injonction, mais la cour a rejeté sa demande. Pendant deux jours, nous avons bravé l'injonction et maintenu nos lignes de piquetage. L'administration a dû se rendre à l'évidence que l'injonction était sans effet. Elle a décidé de suspendre les cours des départements en grève.

En désobéissant à cette injonction, nous avons défendu la dimension démocratique de notre grève et repoussé l'offensive pour casser notre mouvement. En restant solidaires, nous avons déjoué l'intimidation judiciaire. La porte de bois n'a peut-être pas cédé, mais le rectorat lui, a dû le faire. N'est-ce pas une vertu civique que de désobéir à une loi qui cherche à faire taire un mouvement démocratique ?

Aujourd'hui, comme le soutient Stephen D'Arcy dans *Le langage des sans-voix*, j'en demeure convaincu et je repense avec frisson à nos foules nombreuses et festives de 2012 qui criaient avec joie : « La loi spéciale, on s'en câlisse ! »

D'UNE NÉGO À UNE AUTRE

Yves de Repentigny

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT CÉGEP



Le 1^{er} mars dernier a eu lieu la signature de la convention collective 2020-2023 du personnel enseignant de cégep affilié à la FNEEQ. Cet événement a mis un terme à une longue négociation effectuée en pleine pandémie et qui s'est révélée compliquée jusqu'à

la fin. En effet, même après l'entérinement final, en novembre, de l'entente de principe par les assemblées générales, les discussions avec le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) quant à la modification du texte de la convention en fonction des principes contenus dans l'entente ont été ralenties par un désaccord portant sur les griefs devant être retirés par les syndicats en vertu de cette dernière.

Conséquemment, c'est avant même la fin des pourparlers de la ronde 2020 que la préparation du processus de renouvellement de la convention 2020-2023 a démarré. En février, le regroupement cégep a adopté des recommandations concernant une démarche et un calendrier, les alliances sectorielles et intersectorielles (à l'intérieur de la CSN, mais aussi avec d'autres organisations syndicales) ainsi qu'une orientation générale de négociation à la table centrale. En outre, le comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ a commencé sa tournée des assemblées générales en vue de la préparation d'un projet de cahier de demandes sectorielles.

Des programmes attaqués de toutes parts

La FNEEQ continue à tout mettre en œuvre pour défendre les DEC de Bureautique, de Comptabilité et gestion ainsi que de Gestion de commerces, que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) entend toujours abolir afin de les regrouper en un seul programme « polyvalent ». En février, la coordination du regroupement a organisé deux rencontres avec des membres du personnel enseignant de ces disciplines pour obtenir leur son de cloche et faciliter leur concertation dans le cadre d'une consultation en ligne effectuée par le MES.

Notre fédération poursuit aussi son engagement au sein de la Coalition pour le maintien du DEC qualifiant en Soins infirmiers afin de contrecarrer les plans de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui veut faire du baccalauréat le diplôme d'entrée dans la profession. La Coalition prépare d'ailleurs une campagne de valorisation destinée aux réseaux sociaux.

À ces attaques s'ajoute le dirigisme idéologique excessif dont se rend coupable le gouvernement caquiste à travers son Opération main-d'œuvre, qui vise à éliminer la pénurie de travailleuses et de travailleurs observée dans certains secteurs d'activité. Parmi les mesures que prévoit cette initiative, on trouve les bourses Perspective Québec, d'une valeur de plusieurs milliers de dollars et qui ne sont offertes qu'à la population étudiante de certains domaines en fonction de critères mal explicités – la liste exclut des programmes menant à des professions affectées par des problèmes d'attraction et de rétention – et des formations de courte durée (créditées ou non). Ces dernières risquent fort de nuire non seulement à des DEC (pensons à Techniques d'éducation à l'enfance, déjà en baisse importante d'effectifs), mais également à la mobilité professionnelle des personnes les suivant tout comme au développement de citoyennes et de citoyens éclairé-es, les cours de formation générale en étant absents.

AGIR SUR LA PRÉCARITÉ ET LA GOUVERNANCE POUR METTRE FIN À L'EXCLUSION

Christine Gauthier

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ



Une étude récente du Syndicat canadien de la fonction publique a révélé que, parmi les provinces canadiennes, c'est au Québec que l'enseignement universitaire repose le plus sur les personnes chargées de cours, alors que près de 61 % des cours sont

donnés par ce corps enseignant, comparativement à 53 % en Ontario et à 56 % en Colombie-Britannique.

Pourtant, bien que les chargé-es de cours contribuent de manière significative à la transmission des connaissances scientifiques et pratiques et à la qualité de la formation, ces enseignant-es contractuel-les sont encore écarté-es de nombreux lieux de gouvernance et se retrouvent toujours face à une précarité d'emploi inacceptable et insoutenable. Sur ces deux fronts, les syndicats doivent poursuivre la lutte pour une réelle reconnaissance et une place plus sécurisée.

Des négociations qui appellent à une mobilisation sans précédent

On ne s'étonnera pas que, face à un blocage institutionnel, les personnes chargées de cours soient nombreuses à donner des mandats de grève à leur équipe syndicale. Après deux ans de pandémie, d'efforts phénoménaux pour basculer leur enseignement à distance et accompagner des centaines d'étudiant-es, *tout ça sans avoir aucune garantie quant à leur avenir d'enseignant-e ni aucune compensation financière*, les personnes chargées de cours sont maintenant en droit d'attendre des administrations universitaires qu'elles écoutent les demandes portées par leurs représentantes et représentants syndicaux et s'engagent à négocier de bonne foi.

Les chargées et chargés de cours du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM ont d'ailleurs été très explicites dans leur volonté d'améliorer leurs conditions de travail, en votant à plus de 90 % un mandat de grève générale illimitée à utiliser au

moment opportun. D'autres négociations sont en cours ou s'amorcent présentement et il est clair que la négociation coordonnée du regroupement université s'avèrera un levier important pour soutenir les aspirations des personnes chargées de cours partout au Québec.

La gouvernance universitaire ou comment certaines administrations contournent leur devoir de collégialité

Le regroupement s'est également attardé aux pratiques des universités en matière de gouvernance. Cet état des lieux a mené à un constat sans appel : l'érosion de la gouvernance collégiale dans nos universités se poursuit. Plutôt qu'une réelle prise en compte des différents points de vue des groupes et actrices et acteurs concernés par les décisions et orientations des universités, divers stratagèmes utilisés mettent à mal leur devoir de consultation.

Par exemple, les syndicats de chargé-es de cours se retrouvent souvent confrontés à une consultation de « façade ». Sans réelle participation à la discussion au départ, ils sont mis devant des textes bouclés, invités à se prononcer alors que le projet est déjà finalisé. Nous voilà alors relégués à un rôle de critiques d'arrière-ban, au grand déplaisir de tout le monde, ce qui contribue à accentuer les tensions et à contourner les problèmes plutôt qu'à les régler. Faut-il encore rappeler que « transmettre de l'information et entendre les commentaires » ne constituent pas une consultation ?

Les représentant-es élu-es au sein des diverses instances universitaires sont aussi face à un « travail empêché », tenu-es au silence en raison d'un « devoir de confidentialité » imposé par certaines administrations universitaires. Les syndicats se trouvent alors détournés des pouvoirs décisionnels sur des enjeux qui, pourtant, les concernent au premier chef et qu'on aurait collectivement tout intérêt à écouter.

Poursuivons les luttes en toute solidarité !

DES ENTENTES DE PRINCIPE MALGRÉ LA PANDÉMIE

Léandre Lapointe

VICE-PRÉSIDENT DU REGROUPEMENT PRIVÉ



PHOTO : DOMINIC MORISSETTE

Malgré le contexte extraordinaire et la situation complexe toujours présente dans nos milieux de travail, des syndicats du regroupement ont tout de même souhaité renégocier leur convention collective. Ces syndicats ont redoublé d'efforts afin de négocier avec leur

direction des conditions de travail bonifiées. Les derniers mois ont exacerbé les problématiques déjà présentes dans nos milieux de travail, ainsi plusieurs membres ont profité du contexte pour proposer des solutions concrètes. Les enseignantes et enseignants du Collège Esther-Blondin ont exercé leur droit de grève en pleine pandémie et ont réussi à obtenir une entente de principe en décembre dernier. Le personnel du Collège Champagneur vient tout juste d'adopter en assemblée générale l'entente de principe qui leur permettra notamment d'atteindre entre 95 et 98 % du salaire du secteur public avec une possibilité d'obtenir une complète rémunération en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les prochaines années. Les enseignantes et les enseignants de L'Institut Teccart, après deux ans de négociation avec un employeur particulièrement difficile, obtiennent une entente de principe pour renouveler une convention collective échue depuis août 2011. Pour terminer, les travailleuses et les travailleurs de l'enseignement de Mashteuatsh obtiennent une entente de principe qui enchâsse davantage les droits des membres issus des Premières Nations. Félicitations à toutes et tous pour l'exercice essentiel de votre solidarité!

Ce qu'il restera de l'enseignement en mode non présentiel

Les annonces des dernières semaines nous laissent entrevoir un possible retour à la normale. Cette perspective est salubre pour le personnel de l'enseignement. L'accumulation des difficultés et des retards prolongera assurément la période de transition pour les enseignantes et les enseignants qui mesureront encore longtemps les impacts sur la réussite des élèves et des étudiantes et des étudiants. Au primaire et au secondaire,

l'expérience de l'enseignement en mode non présentiel n'a pas été des plus concluantes. L'autonomie des élèves, la planification, l'organisation des apprentissages et la capacité réelle d'effectuer certains enseignements en ligne ont rapidement fait contraster plusieurs difficultés récurrentes. Malgré ce constat, le ministère de l'Éducation du Québec a proposé aux établissements d'enseignement primaire et secondaire intéressés de participer à des projets pilotes de développement de l'enseignement à distance. Au sein de notre regroupement, le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et l'Académie Kells sont inscrits à ce projet pilote pour développer, notamment avec les élèves étrangers, des projets d'enseignement à distance. La Fédération surveille avec attention la mise en place de ces projets et réclame au ministère une consultation élargie afin de faire connaître les écueils importants de l'enseignement en mode non présentiel au primaire et au secondaire.

Intelligence numérique

Les 14 et 29 mars derniers, le ministère a rencontré les représentants syndicaux de l'enseignement primaire et secondaire pour faire l'annonce des premiers déploiements de «l'intelligence numérique» au ministère de l'Éducation. Le ministère souhaite utiliser les informations déjà présentes dans ses bases de données afin de «valoriser les données du MEQ pour connaître, comprendre, anticiper et mieux intervenir». Ainsi, il souhaite utiliser cet «algorithme intelligent» afin d'intervenir sur la réussite des élèves, la gestion des bâtiments et la gestion des personnels, notamment en lien avec la pénurie de main-d'œuvre. L'objectif est «de prendre des décisions éclairées, mesurer les impacts des décisions et diminuer la charge administrative des centres de services». L'implantation de ces systèmes d'analyse sera faite dès septembre 2022 dans le secteur public et en septembre 2023 dans le réseau de l'enseignement privé.



PAR LE COMITÉ ENVIRONNEMENT DE LA FNEEQ

La formation à distance à la rescousse de l'environnement : une fausse bonne idée

La pandémie a bouleversé les milieux de travail. Nous pouvons croire que le télétravail, partiel ou total, qui s'est implanté dans l'urgence, s'enracinera. Cette nouvelle donne aura des conséquences multiples sur les transports, l'aménagement du territoire et les relations de travail.

L'enseignement n'est pas exempt de ce mouvement. Si la majorité du corps enseignant et du corps étudiant était réfractaire avant la pandémie, plusieurs défendent actuellement l'idée d'une plus grande place pour la formation à distance (FAD). L'enseignement primaire et secondaire n'est pas en reste. La question de l'enseignement en ligne en temps de tempête de neige est actuellement débattue. De plus, des projets de journées « carboneutres » sont mis en place avec l'enseignement distanciel.

Dans le registre argumentaire des promoteurs de la FAD, nous pouvons y retrouver plusieurs arguments, parfois légitimes, parfois moins légitimes. Certaines personnes invoquent l'urgence climatique afin de généraliser la formation à distance. Qu'en est-il réellement ?

Le numérique, plus polluant qu'on le pense

Actuellement, on évalue à 4 % la part du numérique dans l'émission de gaz à effet (GES). Selon l'Agence de la transition écologique de la France, le numérique pourrait représenter jusqu'à 30 % de la consommation d'énergie mondiale en 2030. Les centres de données sont ainsi extrêmement énergivores. Or, à l'échelle mondiale, 64 % de la production d'électricité mondiale est issue des énergies fossiles selon la U.S. Energy and Information Administration. Considérant l'interconnexion d'Internet, on ne peut évidemment pas choisir quel type d'énergie on utilise lorsqu'on fait de la vidéoconférence.

À cela, il faut ajouter la production et l'utilisation de matériel informatique. Selon Freitag et al. (2021), cette production et cette utilisation génèrent encore plus de GES que les réseaux

numériques ou les centres de données. N'oublions pas que le télétravail, y compris le téléenseignement, demande un équipement plus moderne qui tombe plus rapidement en désuétude. Nous pouvons observer que, pendant l'épidémie, plusieurs ont renouvelé leur équipement informatique et que certains ont fait l'acquisition d'un second écran ou d'un casque d'écoute pour faciliter la vidéoconférence.

Au-delà de l'émission de GES, la production d'équipement informatique est préoccupante. L'exploitation minière, notamment du lithium et des terres rares, peut avoir des conséquences graves sur les populations concernées : contamination de la nappe phréatique, déplacement de populations, guerres, etc. La gestion des déchets informatiques est tout aussi préoccupante.

Selon les calculs de Laure Patouillard, chercheuse à l'École polytechnique de Montréal, une heure de vidéoconférence (avec image) génère environ 960 g de CO². En tenant compte de l'amortissement écologique de l'acquisition du matériel informatique, nous pourrions évaluer à 1,5 kg de CO² cette émission. Ainsi, plusieurs heures de cours dans une journée sont susceptibles d'émettre davantage de GES qu'un enseignement en salle de classe en tenant compte qu'une partie de la communauté universitaire se déplace en transport en commun ou font de courts déplacements en voiture.

Que doit-on en conclure ?

Évidemment, ces calculs ne tiennent pas compte de toutes les émissions. Le logement étudiant et l'alimentation sur les campus sont aussi source de pollution. Toutefois, nous pouvons conclure que la FAD n'est pas la solution miracle à la pollution atmosphérique.

Rappelons aussi que les campus collégiaux et universitaires sont des lieux de socialisation politique, y compris de la cause environnementale. Avec des projets pédagogiques et parascolaires, les écoles primaires et secondaires sont également des lieux de conscientisation. S'attaquer aux lieux d'enseignement, c'est aussi s'attaquer à des initiatives innovatrices en matière environnementale. En somme, la généralisation de la FAD est susceptible d'avoir des conséquences au-delà de nos intuitions.

En terminant, soulignons qu'il y a aussi de bonnes raisons de développer une FAD de qualité : rejoindre une population éloignée, participer à la formation continue et à la reconversion professionnelle, faciliter l'accès pour les cheffes et les chefs de famille monoparentale, etc. Toutefois, l'environnement ne semble pas être l'une de ces bonnes raisons.

Avantages pensés pour les employés des services de l'éducation

Merci d'être là au quotidien pour nous et nos familles

Rabais exclusif sur chaque assurance auto, habitation ou véhicule de loisirs parce que vous êtes membre de la FNEEQ

Économisez en regroupant vos assurances

Programme de fidélité MERCI : dès que vous devenez client, profitez de privilèges qui s'accumulent au fil des années!



beneva

Obtenez une soumission!
beneva.ca/fneeq | 1 855 441-6016

Myriam Légaré
Enseignante



Beneva désigne La Capitale assurances générales inc. en sa qualité d'assureur. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.
© 2022 Beneva. Tous droits réservés. ¹⁰⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.



PHOTO : MICHEL LEROUX

CARNETS PUBLIE ICI DE LARGES EXTRAITS
D'UN TEXTE DIFFUSÉ PAR LE COMITÉ ÉCOLE
ET SOCIÉTÉ LE 1^{er} MAI 2012

Un printemps québécois : les étudiants portent l'étendard du bien commun

Les jeunes Québécois se sont mobilisés pour la défense collective d'un héritage issu du pacte social québécois : l'équité dans la distribution des richesses et la transmission des acquis sociaux entre les générations. La FNEEQ et la CSN ont largement appuyé leur lutte, qui est aussi la nôtre.

Une mobilisation exemplaire !

Les manifestations urbaines se sont multipliées dans les rues, tout au long des mois de mars et d'avril, mobilisant des masses populaires dépassant tout ce qu'on a vu depuis longtemps. De nombreuses citoyennes et citoyens de tous âges et de toutes allégeances s'y sont joints, et plusieurs ont signalé leur sympathie à la cause commune. Il ne faudrait pas croire que cette lutte, comme certains ont voulu la réduire, était l'expression de l'égoïsme d'une génération immature, celle qui refuse d'assumer sa « juste part » des coûts toujours croissants de la formation. La jeunesse fait face à un déni de démocratie de représentation, tout en vivant une expérience concrète d'éducation à la participation politique. Elle a appris que l'exercice cynique et méprisant du pouvoir doit être dénoncé. Avec la hausse des frais de scolarité, le gouvernement du Québec a choisi les étudiants comme première cible dans sa stratégie pour transformer le rôle de l'État. Il savait que les jeunes n'avaient pas en leur faveur la protection des lois du travail ni d'autres lois protégeant les moins nantis. La plupart de ces jeunes ne paient pas d'impôt, travaillent au salaire minimum et n'ont pas droit à l'aide sociale. Les voilà boucs émissaires d'un gouvernement autoritaire qui recherche la division sociale et impose aux plus pauvres des tarifications élevées et des augmentations de taxes, des mesures nettement régressives. Les jeunes répondent très justement : la grève est étudiante, la lutte est populaire. Leur victoire sera celle de tous.



PHOTO : NORMAND BLOUIN

Des enjeux de société

L'éducation supérieure est un service public de premier ordre, qui devrait être assumé par tous et non un bénéfice personnel acquis comme marchandise. Il n'y a pas d'investissement collectif plus important pour l'avenir et pour les nouvelles générations. Les aînés qui ont connu la Révolution tranquille le savent bien et ils ont encouragé leurs enfants (les baby-boumeurs) à faire des études poussées jusqu'à l'université, si possible. C'est en ce sens que Guy Rocher a rappelé que le rapport Parent, dont il était l'un des auteurs, préconisait la gratuité scolaire, et ce, même jusqu'à l'université.

La lutte des étudiantes et des étudiants se joint à celle de la grande Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics qui regroupe plus d'une centaine d'organisations de la société civile pour la défense du bien commun (dont l'ASSE et la FECQ), contre la dégradation de notre pacte social de solidarité collective. Comme pour nous tous, c'est cet enjeu principal que défendent actuellement les étudiants. La contestation étudiante soulève un important débat de société; elle s'attaque à des mesures qui menacent tous les services publics et notre devenir collectif. Les citoyennes et les citoyens du Québec ne doivent pas se diviser sur cet enjeu, comme certains incitent à le faire en stigmatisant l'actuelle lutte étudiante par des pirouettes sémantiques et des propos démagogiques. Il suffit d'entendre les blâmes unanimes des ténors de la droite pour comprendre à quel point on cherche à monter la population contre les grévistes. Cette stratégie du gouvernement mène à un cul-de-sac. Elle est irresponsable, autoritaire et divisante. Nous devons la dénoncer fermement.

Le dénouement à venir

Le gouvernement libéral du Québec semble ne rien comprendre à l'important mouvement social qui bouleverse le Québec. Il est empêtré dans un fouillis des scandales depuis deux ans et plus. Il n'arrive plus à surmonter les crises, et pas seulement celle du mouvement étudiant. Un gouvernement désemparé est un mauvais gouvernement, car il sème de l'inquiétude plutôt que d'assurer la cohésion sociale. La flopée d'injonctions infligées aux universités et aux cégeps révèle bien ce désarroi de nos dirigeants. Aux droits collectifs démocratiquement exprimés, on a opposé des droits individuels et privés, brimant ainsi le droit de manifester librement.

Le Québec vit la renaissance d'un mouvement social en action. De nombreux citoyennes et citoyens prennent la rue comme lors du grand rassemblement pour la défense du bien commun, le Jour de la Terre, le 22 avril. Le mouvement spontané des profs contre la hausse a aussi su s'affirmer. Les enseignantes et les enseignants qui en font partie travaillent quotidiennement avec les étudiants et sont très conscients des enjeux de la grève.

Le Québec est mûr pour aller aux urnes afin de déloger ce gouvernement irresponsable qui a trop duré, un gouvernement qui brade nos richesses et qui met en péril notre pacte social de solidarité. « Libérez-nous des libéraux », disait Loco Locas; mais aussi de la corruption, des amis du régime et du cynisme de nos dirigeants.

SOUVENIRS DE 2012 : SOLIDAIRES DANS LA RUE



PHOTO : MICHEL LEROUX



PHOTO : ANNICK DE CARUFEL



PHOTO : NORMAND BLOUIN



PHOTO : MICHEL LEROUX



PHOTO : MICHEL LEROUX



PHOTO : MICHEL LEROUX



PHOTO : LOUISE LEBLANC